

Travail en hauteur - Port du harnais



CDC N°HAUT 001

OBJECTIFS :

- Etre capable d'évoluer en hauteur en choisissant les moyens de prévention adaptés
- Savoir mettre en œuvre un harnais de sécurité

PROGRAMME :

Cadre législatif, réglementaire et normatif :

- Le décret 2004-924 du 1^{er} septembre 2004
- Le décret du 8 janvier 1965
- Les normes en vigueur
- La recommandation R 408
- Les obligations des employeurs et salariés
- Les acteurs de la prévention

Les différents risques :

Les accidents du travail, chiffres, statistiques

Les Protections collectives

Les Protection individuelles

Pratique :

- Les différents composants du harnais de sécurité
- Mise en place et réglage du harnais
- Vérification et entretien
- Techniques de mise en sécurité à l'accès et au poste de travail
- Utilisation des équipements en situation

Évaluation théorique

Validation de la pratique

Public :	Toute personne travaillant en hauteur avec un Equipement de Protection Individuelle (EPI)
Pré requis :	<ul style="list-style-type: none">– Etre apte médicalement à travailler en hauteur– Posséder EPI complet au travail en hauteur
Durée :	7 heures
Moyens pédagogiques :	<p>Salle de formation et moyens audiovisuels</p> <p>Echanges d'expériences</p> <p>Mise en application</p> <p>Documents remis : attestation de formation + livret</p>
Modalités de suivi et d'évaluation :	<p>Méthode participative</p> <p>Exercices pratiques après la partie théorique</p>
Evaluation :	Grille d'évaluation à l'issue de la formation